

APPEL À PROJETS

**pour la création et l'adaptation de
ressources éducatives numériques
francophones pour la formation à
distance en enseignement supérieur**

GUIDE 2024

Date limite de dépôt : 22 janvier 2025

Avec la collaboration de :

Québec 

Table des matières

Objectifs de l'appel à projets	3
Présentation du Pôle d'expertise interordres en formation à distance	4
Positionnement du Pôle d'expertise	5
La formation à distance.....	5
Définitions des REN et du public cible du Pôle d'expertise.....	6
Licences.....	7
Considérations techniques des REN avec licences libres	8
Exigences	9
Conditions d'admissibilité	9
Échéancier	10
Soutien financier	11
Dépenses admissibles	12
Accompagnement	13
Engagements mutuels	14
La personne porteuse du projet.....	14
L'établissement d'attache de la personne porteuse du projet	14
Le Pôle d'expertise	15
Évaluation des projets	16
Composition du jury d'évaluation.....	16
Critères d'évaluation.....	16
Annexes	17
Annexe 1 – Thématiques et sujets des projets admissibles	18
Annexe 2 – Détails des catégories	20
Catégorie 1 – REN de faible ampleur	20
Catégorie 2 – REN de moyenne ampleur	21
Catégorie 3 – REN de grande ampleur	21
Catégorie 4 – REN de très grande ampleur.....	22
Annexe 3 – Critères d'évaluation des projets soumis	23
Annexe 4 – Exemples de REN et suggestions de ressources pertinentes	25
Exemples de REN	25
Exemples de projet retenu ou refusé	27
Portails et banques de REN	27
Annexe 5 – Dossier de présentation : Liste des documents à joindre.....	28
Annexe 6 – Formulaire et gabarit.....	29
Annexe 7 – Liste non exhaustive d'événements pertinents	30

Mis à jour le 3 décembre 2024



Objectifs de l'appel à projets¹

Cette sollicitation vise la création et l'adaptation de ressources éducatives numériques (REN) francophones pour la formation à distance (FAD) en enseignement supérieur. Tout le personnel enseignant (corps professoral, personnes enseignantes et chargées de cours) ainsi que les personnes professionnelles et gestionnaires œuvrant dans un établissement d'enseignement supérieur du Québec sont invités à soumettre un projet.

La création consiste à développer et à concevoir une ressource éducative originale. La ressource doit démontrer un potentiel significatif d'enrichissement et d'innovation par rapport aux REN existantes en FAD. Elle doit également correspondre à l'un des sujets prioritaires ciblés par le Pôle d'expertise. Pour plus d'informations, consultez l'[Annexe 1 – Thématiques et sujets des projets admissibles](#).

L'adaptation concerne l'ajustement et la modification d'une ou de plusieurs ressources existantes pour les rendre plus appropriées à une modalité d'enseignement à distance spécifique, à des publics cibles différents ou à des évolutions technologiques et pédagogiques. L'adaptation inclut aussi la traduction de ressources ainsi que l'amélioration de l'ergonomie et l'accessibilité d'une ressource.

Quatre catégories sont proposées selon l'ampleur des projets :

- **REN de faible ampleur (de 2 000 \$ à 4 999 \$)**
- **REN de moyenne ampleur (de 5 000 \$ à 9 999 \$)**
- **REN de grande ampleur (de 10 000 \$ à 14 999 \$)**
- **REN de très grande ampleur (de 15 000 \$ à 20 000 \$)**

Pour obtenir plus de détails sur les conditions particulières de chaque catégorie, consultez l'[Annexe 2 – Détail des catégories](#).

La personne porteuse du projet devra identifier les personnes de son entourage professionnel qui l'accompagneront dans la réalisation du projet et apporteront l'expertise et le soutien nécessaire dans :

- les choix pédagogiques et les considérations technologiques;
- la création ou l'adaptation de la ressource pour que celle-ci intègre les valeurs et les composantes du libre;
- les choix d'utilisation des licences, du respect du droit d'auteur et des principes de l'équité, de la diversité et de l'inclusion;
- les choix de diffusion.

Cette équipe pourra être appuyée au besoin par des personnes professionnelles affiliées au Pôle d'expertise.

¹ Ce document est adapté de : Sollicitation pour la création et l'adaptation de REL francophones. GUIDE 2023. FabriqueREL. Sous licence CC BY. https://fabriquereel.org/wp-content/uploads/fabriqueREL_guide_sollicitation_2023.pdf

Présentation du Pôle d'expertise interordres en formation à distance

Le Pôle d'expertise interordres en formation à distance (FAD) est l'une des trois entités de Campus numérique Québec. Il a pour mission de mutualiser les ressources et les expériences, de valoriser les bonnes pratiques et de favoriser le partage d'expertise en FAD pour favoriser la réussite éducative.

Pour sa part, l'équipe des REN recense, évalue et adapte des ressources éducatives existantes selon des critères de qualité rigoureux : contenu de qualité et pertinent, sources précisées, rédigées dans une langue de qualité, mise en forme soignée, règles d'EDI et d'accessibilité respectées. Les REN retenues sont ensuite diffusées dans le répertoire de Campus numérique Québec. Ces ressources proviennent d'établissements d'enseignement supérieur, d'équipes de recherche et d'autres organismes spécialisés en FAD. Elles concernent les meilleures pratiques, les outils, les modalités et les stratégies en FAD et portent sur différentes thématiques, dont la scénarisation, l'évaluation, l'enseignement, l'encadrement et les outils numériques.

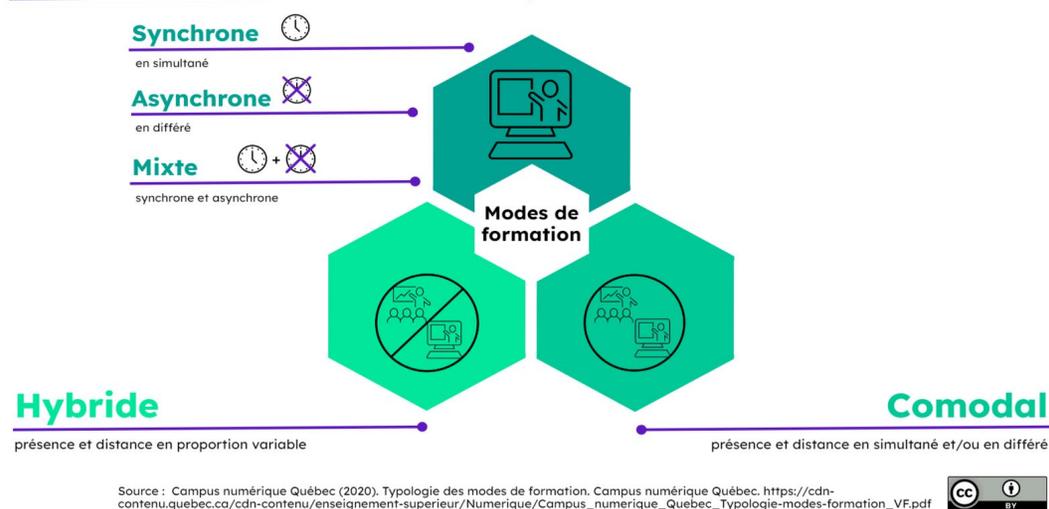
Pour obtenir plus d'informations sur le répertoire, veuillez consulter la page [Trouver des ressources](#) du site Web du Pôle d'expertise.

Positionnement du Pôle d'expertise

La formation à distance

Le Pôle d'expertise utilise la typologie des modes de FAD de Campus numérique Québec (2022). Tous les projets soutenus par le Pôle d'expertise doivent s'ancrez dans cette typologie et être contextualisés à partir de ce positionnement en FAD. Ainsi, les REN développées pour le présentiel ne sont donc pas soutenues par cet appel à projets.

À distance



Campus numérique Québec (2022) distingue trois modes de formation en FAD axés autour de la temporalité et de l'espace de formation :

- **À distance** : activité de formation sans déplacement sur les lieux de la formation.
 - **Asynchrone** : activité de formation offerte en différé, au moment qui convient à la personne étudiante.
 - **Synchrone** : activité de formation où la personne étudiante se connecte à partir d'un appareil à un ou des espaces pédagogiques physiques ou en ligne (ou virtuels) proposés, à un moment commun à toutes les personnes participantes.
 - **Mixte** : activité de formation combinant, selon une formule prédéterminée, des activités d'enseignement et d'apprentissage à distance synchrones et asynchrones.
- **Comodal** : activité de formation combinant, en simultané, des modes en présence et à distance. Une activité de formation offerte en présence est aussi accessible à distance.
- **Hybride** : activité de formation composée, selon une formule prédéterminée, d'activités d'enseignement et d'apprentissage en présence et à distance, dans une proportion variable.

(Source : [Campus numérique Québec, 2022](#))

Définitions des REN et du public cible du Pôle d'expertise

Selon le [ministère de l'Enseignement supérieur \(2024\)](#), les REN « offrent un grand potentiel pour les pratiques d'enseignement et d'apprentissage. Elles sont disponibles sous différents formats : vidéos, balados, livres numériques, banques d'image, environnements d'apprentissage, etc. ».

Au Pôle d'expertise, les REN visent à développer tout particulièrement les connaissances et les compétences en FAD du personnel enseignant (corps professoral, personnes enseignantes et chargées de cours), des personnes conseillères pédagogiques ainsi que des personnes professionnelles, spécialistes en informatique et gestionnaires en enseignement supérieur. Ainsi, les REN destinées exclusivement aux personnes étudiantes ne seront pas retenues.

Les REN doivent aborder diverses thématiques en FAD : encadrement, évaluation, scénarisation pédagogique, critères de qualité d'un cours, collaboration, inclusion, pédagogie active, organisation, gestion, etc. Les projets de nature disciplinaires ou didactiques ne seront pas acceptés.

Pour consulter les thématiques admissibles, voir [l'Annexe 1 – Thématiques et sujets des projets admissibles](#).

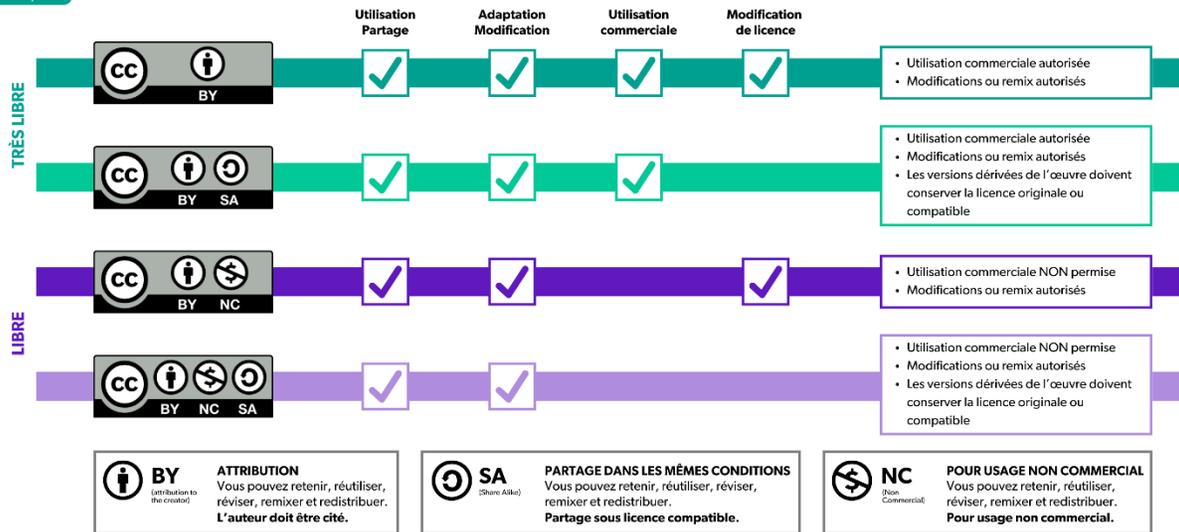
Pour consulter des exemples de REN, voir [l'Annexe 4 – Exemples de REN](#) et suggestions de ressources pertinentes.

Licences

Le Pôle d'expertise soutient la création et l'adaptation de REN sous licences Creative Commons (CC) : CC BY, CC BY-SA, CC BY-NC et CC BY-NC-SA, licences qui sont associées aux ressources éducatives libres (REL), et qui autorisent donc leur modification sans autre procédure.



Les licences Creative Commons des REN créées ou adaptées avec le Pôle d'expertise



99 Ce document est adapté de : Sollicitation pour la création et l'adaptation de REL francophones. GUIDE 2023. fabriqueREL. Sous licence CC BY. https://fabriqueREL.org/ren-content/ajbonds/fabriqueREL_guide_sollicitation_2023.pdf
Comment citer cette ressource? Pôle d'expertise Interordres en formation à distance. (2024). Licences CC des REN créées ou adaptées avec le Pôle. Sous licence CC BY. <https://bit.ly/licences-Pole>



Source : <https://bit.ly/licences-Pole>
Adapté de fabriqueREL, <https://fabriqueREL.org/licences/>

Pour les cas particuliers où les licences CC ne conviennent pas, des licences alternatives plus adaptées pourraient être utilisées (exemples : licence GPL, BSD ou LuliQ pour les logiciels libres).

Pour en savoir davantage sur les licences : voir <https://www.donneesquebec.ca/licence/> et <https://fabriqueREL.org/licences/>

Irrévocabilité des permissions accordées. Les droits ou permissions accordés par une licence associée à une œuvre ne peuvent plus être retirés par la suite. Il est donc possible de partager une œuvre d'abord avec une licence plus restrictive (en ajoutant la mention NC par exemple) et de réviser plus tard la licence pour accorder davantage de permissions. En revanche, l'inverse n'est pas possible : on ne peut plus retirer des permissions que l'on a précédemment accordées.



Considérations techniques des REN avec licences libres

Par souci de cohérence, le Pôle d'expertise adopte la position suivante : les REN avec licences libres, dont la création et l'adaptation sont soutenues par notre équipe, sont diffusées dans le répertoire Web du Pôle d'expertise avec leur matériel source ou en indiquant comment obtenir ces fichiers originaux. De plus, pour faciliter leur adaptation, le Pôle d'expertise privilégie l'utilisation des logiciels libres et/ou gratuits et des formats de fichiers ouverts, répandus ou accessibles chaque fois que ce sera possible sans inconvénient majeur. D'autres types de logiciels ou de formats pourront être considérés dans les cas où leur emploi est essentiel. Les logiciels propriétaires, mais d'utilisation courante, comme la suite Microsoft Office, pourront aussi être considérés.

Exigences

Conditions d'admissibilité

Les projets doivent être soumis sous la forme d'un dossier de présentation comprenant :

- le formulaire de présentation d'un projet dûment rempli et signé ([Annexe 6 – Formulaire et gabarit](#));
- le gabarit budgétaire ([Annexe 6 – Formulaire et gabarit](#));
- les autres documents requis selon la catégorie ([Annexe 5 – Dossier de présentation : Liste des documents à joindre](#)).

Pour être recevable, la personne porteuse doit respecter les conditions suivantes :

Conditions générales

- Travailler dans un **établissement d'enseignement supérieur au Québec**.
- **Collaborer avec une équipe de conception multidisciplinaire et/ou interprofessionnelle et/ou interordres.**
- **Démontrer l'expertise pédagogique de l'équipe de conception.**
- Créer ou adapter une **REN francophone sur la FAD**.
- Contextualiser la **FAD selon la typologie** des modes de formation du [MES](#).
- **Traiter de l'un des sujets ciblés par le Pôle d'expertise** ([Annexe 1](#)) (non disciplinaire et non didactique).
- **S'adresser à l'un ou plusieurs des publics cibles du Pôle d'expertise** : personnel enseignant, personnes conseillères pédagogiques, personnes professionnelles, spécialistes en informatique et gestionnaires.
- **Doter la REN d'une licence Creative Commons libre ou autre licence libre.**
- **Montrer un grand potentiel de réutilisation de la REN.**
- **Justifier le potentiel significatif d'enrichissement et d'innovation de la REN.**
- **Être réalisable en maximum 11 mois : diffusion du projet terminé au 1^{er} mars 2026.**
- **Obtenir l'approbation de la direction facultaire ou départementale ou de la personne gestionnaire.**
- **Soumettre une ébauche pour les REN de catégories 3 et 4.**

Échéancier

Date	Sujet
5 novembre 2024	Lancement de la sollicitation
19 novembre 2024	Séance d'information à distance
14 janvier 2025	Séance d'information à distance
22 janvier 2025	Dépôt des projets
Semaine du 10 février 2025	Communication des résultats de l'évaluation des projets
30 novembre 2025	Formulaire d'avancement et livraison d'un prototype avancé
1^{er} mars 2026	Livraison et diffusion de la REN
31 mars 2026	Formulaire de fin de projet et bilan

Soutien financier

Le financement est variable selon l'ampleur du projet. Dans le cadre de cet appel, quatre catégories sont proposées :

- Catégorie 1 – REN de faible ampleur : entre 2 000 \$ et 4 999 \$
- Catégorie 2 – REN de moyenne ampleur : entre 5 000 \$ et 9 999 \$
- Catégorie 3 – REN de grande ampleur : entre 10 000 \$ et 14 999 \$
- Catégorie 4 – REN de très grande ampleur : entre 15 000 \$ et 20 000 \$

Pour obtenir plus de détails sur les conditions particulières de chaque catégorie, consultez l'[Annexe 2 – Détail des catégories](#).

Un budget détaillé doit être fourni avec le formulaire de présentation du projet. Le gabarit budgétaire est disponible à l'[Annexe 6 – Formulaire et gabarit](#). La répartition des heures et les taux horaires doivent être réalistes et répondre au système de référence en vigueur dans l'établissement d'attache.

Un jury d'évaluation des projets du Pôle d'expertise se réserve le droit de faire une proposition budgétaire révisée une fois le projet évalué. La personne porteuse du projet pourra l'accepter ou la refuser. Dans le cas d'un refus du budget révisé, le projet ne pourra être retenu.

Pour recevoir le financement, l'établissement doit transmettre les factures avec le détail des dépenses réelles (budget à jour) par courriel à direction@campus-expertise.ca aux moments suivants :

Réception du prototype	Jusqu'à 50 %
Dépôt final	50 %

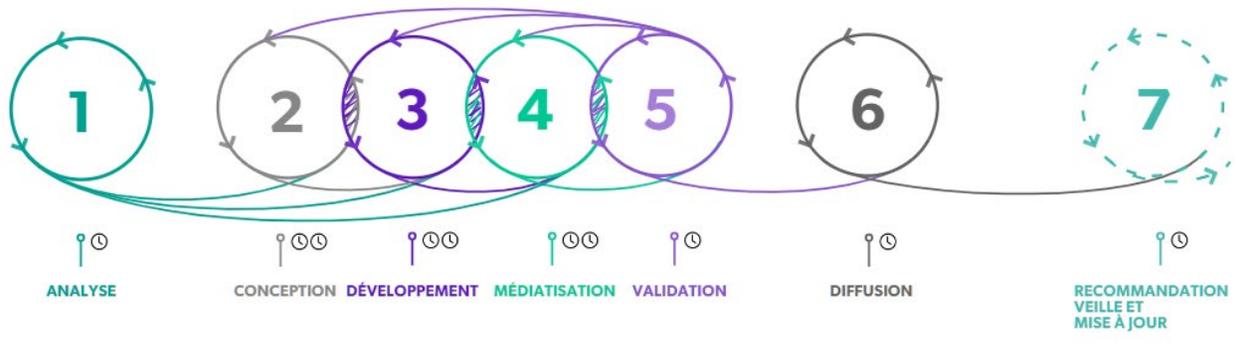
Par ailleurs, dans l'éventualité où un projet a besoin de mobiliser plus rapidement les fonds obtenus, l'établissement d'appartenance des responsables d'un projet pourra, si possible, avancer les fonds et être remboursé, toujours sur présentation des factures, par le Pôle.

Dépenses admissibles

Dépenses admissibles	Dépenses non admissibles
<ul style="list-style-type: none">• Les salaires ou honoraires du personnel requis pour la réalisation du projet, incluant auxiliaire, graphiste, etc.• Le dégagement d'au plus une charge de travail (libération de tâche) d'une personne (enseignante, professionnelle, gestionnaire).• Les dépenses de location d'équipements informatiques, si elles sont justifiées par la nature du projet.	<ul style="list-style-type: none">• Les dépenses consacrées à des tâches normalement assumées par un membre du personnel enseignant ou par le personnel professionnel de l'établissement d'attache.• Les dépenses récurrentes concernant la pérennité et la promotion du projet au terme de ce dernier.• Les frais administratifs et/ou indirects de recherche retenus par les établissements soumissionnaires.• Toute dépense non justifiée.

Accompagnement

L'équipe des REN propose un processus d'adaptation et de création de REN en FAD rigoureux et flexible en sept étapes. Il permet une conception qui tient compte des particularités des REN concernant leur médiatisation, leur pérennité et leur contexte de FAD. Chaque étape propose des outils adaptés afin de favoriser l'autonomie des équipes de projet. Toutes les ressources sont disponibles par le biais de la [version interactive](#) de cette figure du processus de création et d'adaptation de REN en FAD en enseignement supérieur.



Différentes modalités de soutien sont prévues tout au long du processus :

- rencontre de démarrage des projets et de présentation du processus de création;
- rencontres de suivi (mi-parcours et fin de parcours);
- processus de validation et d'évaluation de la REN;
- soutien et formations possibles, à déterminer en début de projet et tout au long du processus de création, selon les besoins et le budget disponible.

Engagements mutuels

La personne porteuse du projet

S'engage à :

- Aspects administratifs :
 - respecter l'échéancier tel que présenté dans ce guide;
 - fournir les factures, les pièces justificatives ou les reçus au service des ressources financières de leur établissement afin qu'il puisse demander le remboursement des dépenses engendrées.
- Aspects de conception, de développement et/ou de promotion de la REN :
 - se conformer à la *Loi sur le droit d'auteur* dans la REN créée ou adaptée;
 - doter la REN d'une licence CC de type libre (CC BY, CC BY-SA, CC BY-NC et CC BY-NC-SA) ou d'une licence similaire;
 - rendre disponible le matériel source;
 - respecter les normes graphiques minimales du Pôle d'expertise énumérées dans le guide de production [Normes développement REN](#);
 - recourir à des logiciels et des formats de fichiers ouverts, répandus ou accessibles chaque fois que ce sera possible sans inconvénient majeur;
 - pour un projet de catégorie 3 et 4, présenter le projet à au moins un événement de votre choix afin de promouvoir la REN (peut être un colloque, un symposium, une activité organisée par un ordre professionnel, etc., le tout aux frais de l'équipe de projet). Voir [Annexe 7 – Liste non exhaustive d'événements pertinents](#).

L'établissement d'attache de la personne porteuse du projet

S'engage à :

- soutenir la personne porteuse du projet dans le développement, la diffusion et l'utilisation des REN produites, en particulier par la mise à disposition de ressources professionnelles ou techniques;
- verser les rétributions au responsable et à l'équipe de projet.

Le Pôle d'expertise

S'engage à :

- fournir à la personne porteuse du projet ainsi qu'aux personnes professionnelles qui les soutiennent, un minimum d'encadrement technopédagogique nécessaire pour la production du matériel (l'ampleur sera déterminée selon la catégorie du projet et les besoins de l'équipe);
- fournir des normes de développement relatives aux REN;
- accompagner les responsables de projet dans le processus de diffusion;
- diffuser la REN créée ou adaptée ainsi que le matériel source;
- verser le financement aux responsables de projet, sous forme de remboursements de dépenses, obtenu selon les modalités prévues à cette sollicitation.

Évaluation des projets

Composition du jury d'évaluation

La sélection des projets est effectuée par un jury créé à cette fin. Il peut être, entre autres, composé de gestionnaires du Pôle d'expertise, de personnes conseillères pédagogiques travaillant dans les établissements partenaires du Pôle d'expertise, de personnes enseignantes ayant déjà développé des projets de REN, des partenaires de la table de concertation ainsi que de personnes utilisatrices de REN et potentiellement d'autres personnes issues du milieu de l'enseignement supérieur qui ne sont pas affiliées au Pôle d'expertise. Une procédure est mise en place afin d'éviter les situations de conflits d'intérêts.

Critères d'évaluation

La sélection des projets se fait en fonction des critères suivants et selon la pondération indiquée :

- qualité pédagogique : 35 %;
- potentiel de réutilisation-adoption : 35 %;
- innovation : 10 %;
- budget et échéancier : 20 %.

Pour consulter le détail des critères d'évaluation voir [Annexe 3 – Critères d'évaluation des projets soumis](#).

Annexes

[Annexe 1 – Thématiques et sujets des projets admissibles](#)

[Annexe 2 – Détail des catégories](#)

[Annexe 3 – Critères d'évaluation des projets soumis](#)

[Annexe 4 – Exemples de REN et suggestions de ressources pertinentes](#)

[Annexe 5 – Dossier de présentation : Liste des documents à joindre](#)

[Annexe 6 – Formulaire et gabarit](#)

[Annexe 7 – Liste non exhaustive d'événements](#)

Annexe 1 – Thématiques et sujets des projets admissibles

Pour être admissibles, les projets **de création** de REN soumis doivent traiter de **l'un des sujets suivants**, ciblés par le Pôle d'expertise, et classés par thématique.

Pour l'adaptation d'une REN, vos suggestions sont les bienvenues et l'éventail des sujets est plus grand.

Thématiques	Sujets
Design pédagogique et enseignement	<ul style="list-style-type: none">• Équité, diversité, inclusion, accessibilité et FAD• Intégration de l'intelligence artificielle (IA) pour des parcours d'apprentissage personnalisés• Utilisation de la réalité augmentée pour des leçons interactives
Développement professionnel	<ul style="list-style-type: none">• Formations sur les outils numériques avancés• Ateliers sur les stratégies d'enseignement hybride et comodalité
Encadrement des personnes étudiantes	<ul style="list-style-type: none">• Plan d'encadrement des personnes étudiantes• Outils de suivi du bien-être étudiant• Programmes de mentorat assistés par IA• Plateformes de suivi, de données d'apprentissage et d'accompagnement étudiant• Travail d'équipe à distance (mise en place, encadrement, outils, etc.)
Évaluation	<ul style="list-style-type: none">• Outils d'évaluation en ligne sécurisés et adaptatifs• Évaluation authentique à distance
Expérience apprenante à distance	<ul style="list-style-type: none">• Création de contenu immersif pour l'apprentissage à distance• Stratégies pour augmenter l'engagement étudiant en ligne• Favoriser la persévérance en FAD
FAD 101 (débuter en FAD)	<ul style="list-style-type: none">• Programmes introductifs sur les éléments fondamentaux de la FAD• Guides pratiques pour les personnes débutantes en enseignement en ligne
Gestion	<ul style="list-style-type: none">• Mise en place de la FAD - Par où commencer?• Stratégies de gestion des REN

Thématiques	Sujets
	<ul style="list-style-type: none"> • Formation en leadership pour la gestion de la FAD
Matériel et équipement technologique	<ul style="list-style-type: none"> • Sélection et utilisation d'équipements adaptés à l'enseignement en ligne • Solutions technologiques pour les laboratoires virtuels • Test et mise en place de solutions de technologies immersives • Matériel nécessaire à la captation et au montage vidéo dans un contexte de FAD • Documentation d'une expérimentation technologique en FAD (par exemple : récit d'expérience, structure complète des tests et des résultats, etc.)
Outils numériques	<ul style="list-style-type: none"> • Développement et intégration d'applications éducatives en FAD • Plateformes collaboratives pour l'enseignement et l'apprentissage à distance

Annexe 2 – Détails des catégories

Quatre catégories de projet sont possibles. Le montant de soutien financier accordé est fixé en fonction de l'ampleur du projet à réaliser et selon l'évaluation des dépenses inscrites dans le formulaire d'appel à projets.

Adaptation de matériel existant et traduction de l'anglais ou d'une autre langue :
Quelle que soit la catégorie de projet, l'adaptation de matériel existant est possible, incluant la traduction et l'assemblage à partir de plusieurs sources, dans la mesure où les licences légales sont respectées.

Catégorie 1 – REN de faible ampleur

Temps de création : entre 3 et 5 jours-personnes

Temps de consultation de la ressource : moins de 15 minutes

Subvention : de 2 000 \$ à 4 999 \$

Types (à titre indicatif) :

- infographie statique simple;
- texte sommaire de type recto verso;
- diaporama (environ 10 diapositives);
- fiches de révision ou de points clés;
- cartes-éclair (*flashcards*) numériques;
- glossaire simple;
- carte mentale simple;
- jeux-questionnaires et exercices simples;
- liste de références recommandées.

Catégorie 2 – REN de moyenne ampleur

Temps de création : entre 5 et 10 jours-personnes

Temps de consultation de la ressource : entre 20 et 45 minutes

Subvention : de 5 000 \$ à 9 999 \$

Types (à titre indicatif) :

- diaporama entre 11 et 30 diapositives;
- guide entre 3 et 10 pages;
- animation interactive courte;
- court balado ou vidéo de 3 à 5 minutes;
- chronologie interactive;
- jeux de mémoire;
- capsule ou tutoriel vidéo simple;
- simulation simple;
- infographie interactive;
- carte mentale interactive complexe;
- jeux éducatifs;
- témoignage d'un spécialiste.

Catégorie 3 – REN de grande ampleur

Temps de création : entre 10 et 20 jours-personnes

Temps de consultation de la ressource : entre 50 et 90 minutes

Subvention : de 10 000 \$ à 14 999 \$

Types (à titre indicatif) :

- guide entre 10 et 50 pages;
- vidéo de 10 minutes ou quelques vidéos de 5 minutes;
- module d'autoformation;
- webinaire de plus de 30 minutes avec du matériel de présentation;
- micromodule de formation;
- simulation interactive;
- test diagnostique ou de positionnement;
- sondage ou enquête éducatifs;
- portfolio numérique d'apprentissage.

Catégorie 4 – REN de très grande ampleur

Temps de création : plus de 20 jours-personnes

Temps de consultation : plus de 2 heures

Subvention : de 15 000 \$ à 20 000 \$

Types (à titre indicatif) :

- guide de 50 pages;
- matériel d'autoformation en plusieurs modules;
- multiples vidéos ou balados;
- webinaire de plus de 2 heures avec du matériel de présentation;
- glossaire, lexique, base de données terminologiques ou répertoire interactif;
- vidéo avec des effets spéciaux;
- environnement virtuel d'apprentissage;
- parcours de formation personnalisé;
- test diagnostique avec des recommandations;
- contenus différenciés selon des critères;
- site Web complexe;
- vidéo interactive (à 360 degrés par exemple);
- microlearning par réalité augmentée ou virtuelle;
- documentaire;
- jeux sérieux (jeu d'évasion, jeu éducatif, jeu de cartes, etc.);
- application mobile éducative.

Annexe 3 – Critères d'évaluation des projets soumis

Qualité pédagogique (35 %)

1. L'équipe de conception a les **COMPÉTENCES** pour mener à bien le projet.
 - Elle a des connaissances ou des expériences en design pédagogique et en FAD pouvant contribuer à la qualité du projet.
2. Le **PUBLIC CIBLE** du Pôle d'expertise et le **BESOIN** pédagogique sont bien **CERNÉS**.
 - Le public cible est suffisamment détaillé pour aider à la réalisation du projet.
 - La description du besoin et du contexte pédagogique est précise et repose sur des lacunes ou des problèmes réels et importants.
3. Le **PROJET** est bien **DÉFINI** et ses **QUALITÉS PÉDAGOGIQUES** sont bien **DÉMONTRÉES**.
 - L'objectif pédagogique du projet satisfait le besoin ciblé.
 - La description du projet démontre un bon alignement pédagogique (objectif pédagogique versus stratégies pédagogiques versus outils et médias).
 - Les impacts anticipés sur l'apprentissage ou sur les pratiques d'enseignement sont réalistes et signifiants.
 - Le projet est bien structuré.

Potentiel de réutilisation (35 %)

4. Il sera **FACILE** de **RÉUTILISER** la **REN**.
 - Le potentiel de réutilisation est grand (exemples : réseau, autre ordre, interordres) : besoin partagé, sujet d'intérêt commun.
 - Le traitement médiatique (exemples : texte, images, schémas, etc.) et les choix technologiques permettent facilement l'adaptation et la réutilisation par d'autres personnes.
 - Le projet prévoit une documentation facilitant l'utilisation et la modification de la ressource (fiche d'utilisation).

Innovation (10 %)

5. Le projet présente une dimension **INNOVANTE**.
 - Par exemple : pédagogie ou évaluation novatrice, technologie de pointe, accessibilité et inclusion, haut niveau de collaboration ou d'interaction, pérennité, etc.

Budget et échéancier (20 %)

6. Le PLAN D'ACTION est ADÉQUAT :
- au regard de l'ampleur des travaux à réaliser et de leur complexité;
 - au regard des personnes impliquées;
 - au regard de la durée estimée du projet;
 - au regard des coûts de production (traduction, révision linguistique, mise en page, etc.).

Annexe 4 – Exemples de REN et suggestions de ressources pertinentes

Exemples de REN

Ces REN n'ont pas été produites dans le contexte de nos appels à projets, mais sont de très bonnes suggestions pour vous inspirer.

Titre	Descriptif	Format	Lien
Tâches évaluatives en FAD - Enseignement supérieur	Formation proposant un processus d'évaluation en approche par compétences en FAD qui vise à mesurer, par le biais de réalisations complexes et authentiques, les compétences de la personne apprenante, tout en tenant compte des différents enjeux propres à la FAD.	Module de formation autoportant asynchrone	Dans le répertoire Ressource de CADRE21
Carnet FAD Hiver 2024 - L'alliance pédagogique en formation à distance	Carnet FAD de l'Hiver 2024 s'intéressant à l'alliance pédagogique en FAD. Produit par le Pôle d'expertise interordres en FAD, il regroupe une panoplie de ressources, ainsi que des articles scientifiques et vulgarisés, pour outiller la communauté éducative sur la création et le maintien d'une relation pédagogique ou d'une alliance pédagogique, en contexte de FAD.	Infographie interactive : audio, vidéo et contenu interactif	Dans le répertoire Ressource du Pôle d'expertise

<p>Stratégies d'enseignement-apprentissage adaptées à la prestation virtuelle</p>	<p>Ensemble de fiches décrivant quelques stratégies d'enseignement-apprentissage. Chaque stratégie est décrite au niveau de ses aspects pédagogiques avant de décrire ses intentions pédagogiques.</p>	<p>Guide textuel</p>	<p>Ressource de l'Université du Québec à Chicoutimi</p>
<p>Liste de vérification d'une tâche complexe et authentique</p>	<p>Liste de vérification d'une tâche complexe et authentique. Ressource destinée à la personne enseignante en FAD. Une liste de critères à vérifier lors de la planification et de la conception des évaluations.</p>	<p>Liste de vérification</p>	<p>Dans le répertoire</p> <p>Ressource du Cégep à distance</p>

Exemples de projet retenu ou refusé

 Projet retenu	 Projet refusé
<p>Un module de formation en ligne sur la conception d'un cours en mode hybride pour l'enseignement supérieur. La REN inclut des outils concrets, des vidéos explicatives, des infographies et des ressources pour être en mesure de concevoir un cours hybride.</p>	<p>Un module de formation en ligne sur la gestion de projet au collégial, disponible sur Moodle, inclut des vidéos explicatives, des jeux-questionnaires interactifs, des exercices pratiques et un projet final pour développer des compétences théoriques et pratiques en gestion de projet.</p>
<p>La REN se situe en FAD et couvre largement le spectre de toutes les disciplines. Elle est transférable dans plusieurs domaines.</p>	<p>La REN est contextualisée en gestion de projet. Les ressources développées dans le cadre de cette REN ne pourront pas être utilisées dans une autre discipline et le potentiel d'adaptation est donc limité.</p>
<p>Un module de formation sur la création d'un cours à distance accessible pour les personnes apprenantes en situation de handicap étudiant à distance dans les cégeps ou universités. La REN inclut des tutoriels vidéo, des guides pratiques, des études de cas et des outils pour adapter tout contenu pédagogique à divers besoins d'apprentissage.</p>	<p>Un module de formation sur l'utilisation des sous-titres automatiques pour rendre les cours en ligne plus accessibles aux étudiants malentendants dans un programme spécifique d'ingénierie.</p>
<p>Ce projet est interdisciplinaire et les ressources peuvent être utilisées dans différents contextes éducatifs, ce qui en fait un outil flexible et transférable.</p>	<p>Bien que le projet inclut des tutoriels sur l'intégration des sous-titres, des études de cas spécifiques et des démonstrations techniques, la REN est trop centrée sur un domaine précis. Les ressources ne sont pas facilement transférables à d'autres disciplines ou contextes éducatifs, limitant ainsi leur portée et leur utilité générale.</p>

Portails et banques de REN

- [Liste non exhaustive de répertoires de ressources éducatives numériques \(REN\)/ressources éducatives libres \(REL\)/ressources numériques pédagogiques \(RPN\)](#)

Annexe 5 – Dossier de présentation : Liste des documents à joindre

Pour être admissible, le dossier de présentation d'un projet doit être complet et comprendre les documents suivants :

- un formulaire de présentation de projet dûment rempli et signé (fichier téléchargeable), au format WORD ou PDF;
- gabarit budgétaire EXCEL (voir [Annexe 6 – Formulaire et gabarit](#)).

De plus, pour les REN de catégories 3 et 4, vous devez joindre, selon le type de REN :

Type de REN	Annexe à joindre
Guide ou document textuel	Table des matières provisoire
Infographie	Maquette
Document interactif	Maquette et description des fonctionnalités
Balado ou vidéo	Scénario provisoire
Formation ou module de formation	Structure de la formation ou du module, description du parcours
Diaporama	Table des matières et/ou scénario

Annexe 6 – Formulaire et gabarit

[Formulaire 2024 – Projet de création ou d’adaptation d’une REN](#)

[Gabarit budgétaire](#)



Annexe 7 – Liste non exhaustive d'événements pertinents

Pour les REN de catégories 3 et 4, la promotion et la présentation de la REN sont obligatoires. Voici une liste non exhaustive d'événements pertinents en éducation et en FAD.

Liste non exhaustive d'événements pertinents		
Collégiaux	Universitaires	Interordres
<ul style="list-style-type: none">• Colloque de l'AQPC• Colloque annuel du Réseau des répondantes et répondants TIC• Colloque collégial de l'AESTQ	<ul style="list-style-type: none">• Colloque international en éducation• Colloque ROC• Colloque annuel de l'ADERAE• Congrès de l'ACFAS• Forum citoyen international de l'éducation• Colloque de l'AIPU• Congrès annuel CAUBO	<ul style="list-style-type: none">• Semaine de la FAD• Sommet du numérique en éducation• Grand rassemblement REFAD• Rendez-vous CP• Colloque du TRÉAQ• Forum canadien sur la mobilisation des connaissances• Conférence internationale canadienne sur l'éducation• Congrès de l'AESTQ• Congrès de la Société canadienne pour l'étude de l'enseignement supérieur• Congrès de l'Association canadienne pour les études supérieures• Conférence EdTech du Canada• European Learning & Teaching Forum